11 Formalités postérieures de publication au fichier immobilier

10 Signature de l'acte authentique de vente

- L'acquéreur devient propriétaire du bien
- Il a la jouissance du bien par la remise des clés
- Le vendeur recevra le prix de vente par virement

9 Contre-visite

- Avant le rendez-vous de signature, vendeur et acquéreur vérifient ensemble l'état du bien
- Relevé de compteurs et abonnements
- Souscription par l'acquéreur d'une assurance multirisques habitation

8 Rédaction de l'acte, convocation des parties avec appel de fonds

7 Prise de rendez-vous pour la vente

- L'acquéreur fournit une copie de son offre de prêt
- Le notaire vérifie que toutes les conditions énoncées à la promesse sont remplies
- Le notaire vérifie que le dossier est complet et que toutes les pièces sont à jour
- L'étude organise le rendez-vous

6 Constitution du dossier pour la signature de la vente

- L'étude demande les pièces nécessaires à la rédaction de l'acte de vente
- Les droits de préemption sont purgés
- L'acquéreur constitue son dossier de prêt et fait sa demande auprès de l'organisme financier
- Le vendeur prend ses dispositions pour organiser son déménagement

5 Délai de rétractation de l'acquéreur

4 Signature de la promesse

- Versement d'un dépôt de garantie
- Versement d'un acompte sur frais

3 Rédaction de la promesse

- Rédaction et prise en compte des modalités de la vente

2 Vérification du dossier et proposition d'un rendez-vous

1 Prise de contact et fourniture des documents

- Le vendeur et l'acquéreur contactent le notaire
- Le notaire fournit la liste des pièces et des renseignements nécessaires à la vente
- Le vendeur et l'acquéreur transmettent au notaire les éléments demandés

Notaire
Chambre des Notaires de Loire

La vente Immobilière
une collaboration avec votre notaire

2022

1 Contact avec le notaire
2 Vérification du dossier
3 Rédaction de la promesse
4 Signature de la promesse
5 Délai de rétractation
6 Constitution du dossier
7 Prise de rendez-vous
8 Rédaction de l'acte
9 Contre-visite
10 Signature de l'acte
11 Formalités postérieures